

Impôt sur le revenu—Loi

M. Tremblay (Lotbinière): Mais parce qu'il y a effectivement plusieurs facettes au niveau de notre économie, et c'est l'ensemble de ces mesures qui font en sorte qu'un pays acquiert une certaine confiance pour attirer l'investissement, l'investissement de ses citoyens et citoyennes et l'investissement étranger, c'est l'ensemble de mesures, de décisions qui font en sorte que les observateurs réalisent qu'il y a en place non seulement une stabilité politique, mais des gens qui sont conscients de leurs responsabilités.

Je comprends mal, monsieur le Président, le député qui m'a précédé tantôt et qui parlait des priorités. C'est justement là l'une des mesures du projet de loi C-84. Il était et il est prioritaire que ce gouvernement-ci puisse adopter des mesures pour tenter d'arrêter l'élargissement entre les citoyens les mieux nantis et ceux qui sont les moins nantis. Cette mesure du projet de loi C-84 va davantage, rétrécir cette marge qui, malheureusement, et on n'a qu'à se référer encore une fois à la situation économique, au moment où on a instauré cette mesure et à actuellement. Quand je dis actuellement, monsieur le Président, je veux dire au moment où les élections ont eu lieu, parce que depuis déjà un an et demi environ, on a vu déjà un net virage, une nette amélioration par rapport à cette situation de sorte que, et l'opposition commence à le réaliser, tranquillement ils le sentent de plus en plus parce le mandat que les citoyens et citoyennes du Canada ont donné à ce gouvernement commence véritablement à donner des résultats. La situation de plus en plus tend à s'améliorer. Il est évident que les mesures du projet de loi C-84 éventuellement, dans d'autres circonstances, feront en sorte qu'il faudra revenir et réinstaurer la pleine indexation. C'est notre but le plus sincère, c'est notre désir que l'on espère adopter le plus vite possible. Mais avant de ce faire, encore faut-il assumer ses responsabilités et c'est exactement ce que nous faisons par l'adoption de telles mesures en espérant évidemment qu'éventuellement, dans un avenir rapproché, nous puissions réinstaurer cette pleine indexation.

Monsieur le Président, je vois que vous me faites signe de terminer, j'en suis malheureux, mais si on continue à déblatérer de façon aussi flagrante sur un projet de loi aussi essentiel, je me permettrai de reprendre mon privilège et de dire ce qu'il faut dire.

• (1550)

[Traduction]

M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan): Monsieur le Président, je voudrais pour commencer rappeler au député qui vient de se rasseoir que l'histoire a prouvé que dans notre pays, les gouvernements ne sont pas élus, mais qu'ils sont renversés. Il ferait bien d'y réfléchir la prochaine fois qu'il fera une remarque à la Chambre.

Je voudrais traiter de l'amendement visant à rétablir la pleine indexation des tranches d'imposition et des exemptions personnelles. Il importe de supprimer la proposition du gouvernement et ce dernier devrait y réfléchir sérieusement. Au printemps dernier, les Canadiens du troisième âge sont intervenus pour dire au gouvernement qu'il ne pouvait pas tripoter leur revenu et qu'il devait maintenir l'indexation des prestations de sécurité de la vieillesse. Depuis l'automne, des familles font la même chose dans tous les pays. Aujourd'hui, comme pratiquement tous les jours depuis de nombreuses semaines, les députés de tous les partis sont intervenus à la Chambre pour présenter

des pétitions qui demandent au gouvernement de renoncer à son projet de désindexation des allocations familiales.

Il en va de même pour la désindexation des tranches d'imposition et des exemptions personnelles. En dernier ressort, ce projet va faire du tort aux Canadiens ordinaires, ceux qui peuvent le moins faire face à une diminution de revenu quelconque. Il est facile de voir l'orientation que prend le gouvernement grâce à ce programme de désindexation, combiné à la hausse actuelle des taux d'intérêt qui empêchera bien des Canadiens d'acheter une maison ou de garder la leur. En prenant cette orientation, le gouvernement oublie la justice et les préoccupations de nombreux électeurs qui ont voté pour le parti conservateur. Il cherche de plus en plus à soutenir les grandes sociétés et les riches.

Je me demande pourquoi le gouvernement a de plus en plus besoin de fonds. Il fait de beaux discours sur la nécessité de restreindre le déficit, mais les actes en disent plus long que les paroles. Le gouvernement a dépensé des milliards de dollars pour renflouer les banques. Il a accordé à Syncrude des remises d'impôt de l'ordre de un milliard de dollars. La société Olympia et York profitera peut-être également de concessions fiscales, et peut-être même que Genstar en obtiendra. À l'avenir, le gouvernement accordera plus de deniers publics aux grandes sociétés. Le seul endroit où il pourra trouver l'argent nécessaire, c'est dans la poche des Canadiens ordinaires.

Le gouvernement est déterminé à extorquer le plus possible aux Canadiens. Il ne le fait pas de façon directe en leur disant que l'impôt sur le revenu des particuliers doit augmenter de 10 p. 100. Il n'est pas honnête envers les Canadiens. Il agit en catimini en vue d'extorquer de l'argent grâce à un tour de passe-passe mathématique qui, avec le temps, diminuera le montant que les Canadiens peuvent déduire de l'impôt sur le revenu qu'ils ont à payer.

Il y a des années, les électeurs n'avaient guère de moyens de se rappeler les actes des gouvernements en place. Cependant, grâce aux techniques de communication modernes et au fait que des milliers, voir des centaines de milliers de Canadiens suivent tous les jours nos délibérations à la Chambre des communes, l'électorat se rappellera la mesquinerie dont le gouvernement a fait preuve en cherchant à désindexer les prestations de la vieillesse et en prenant des mesures pour désindexer les allocations familiales. Les Canadiens se rappelleront que le gouvernement conservateur a refusé d'indexer leurs exemptions sur le coût de la vie. Ils s'en souviendront lors des prochaines élections. Chacun se demandera alors s'il peut se permettre de reporter les conservateurs au pouvoir. Et beaucoup de Canadiens estimeront que, pour eux et leur famille, il vaut mieux ne pas laisser un autre gouvernement conservateur gruger leurs revenus, diminuer leurs exemptions fiscales et s'attaquer à leur mode de vie. Ils en éliront donc un autre.

J'invite le gouvernement à tenir compte de cet amendement et à bien mesurer ses actions. Qu'il revienne sur sa décision avant qu'il ne soit trop tard.

[Français]

M. Michel Champagne (Champlain): Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole sur la motion numéro 4 qui porte sur l'article 65 du projet de loi C-84.